

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Déminage en Lettonie

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation du chasseur de mines Lobelia à des activités de neutralisation d'explosifs en Mer Baltique.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation du chasseur de mines Lobelia à des activités de neutralisation d'explosifs en Mer Baltique.

Cette opération, sollicitée par la Lettonie dans le cadre du Partenariat pour la Paix et prévue au tableau général des opérations extérieures pour 2003 soumis au Conseil des Ministres, se déroulera du 19 mai au 5 juin 2003. Son coût total est de 262.940 euros. Des navires appartenant aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, à la Suède, à l'Allemagne, à la France, au Danemark, à la Norvège et aux pays baltes participeront également à cette opération. Les Forces maritimes opéreront au large des côtes de la Lettonie, devant le port de Riga et dans la partie occidentale de la baie de Riga. Ces zones recèlent encore des mines allemandes mouillées pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe